

# CONTACT

03.27.24.36.44



## La prise en charge administrative AU CH DENAIN

Présentez-vous à l'accueil de Centre Hospitalier au bureau des admissions pour établir votre dossier.

### PRÉVOYER :

- Votre carte d'identité et/ou livret de famille et/ou acte de naissance.
- Votre carte vitale d'Assuré Social et de votre carte de mutuelle ou votre attestation d'aide à la complémentaire de santé solidaire.

## LOCALISATION

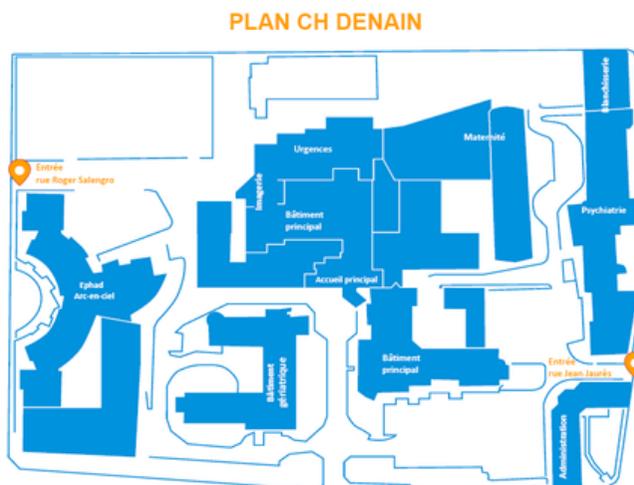
### Situation géographique

Le **Centre Hospitalier de DENAIN** se situe en centre-ville de DENAIN. Il est proche de l'espace Villars. (arrêt de tramway)

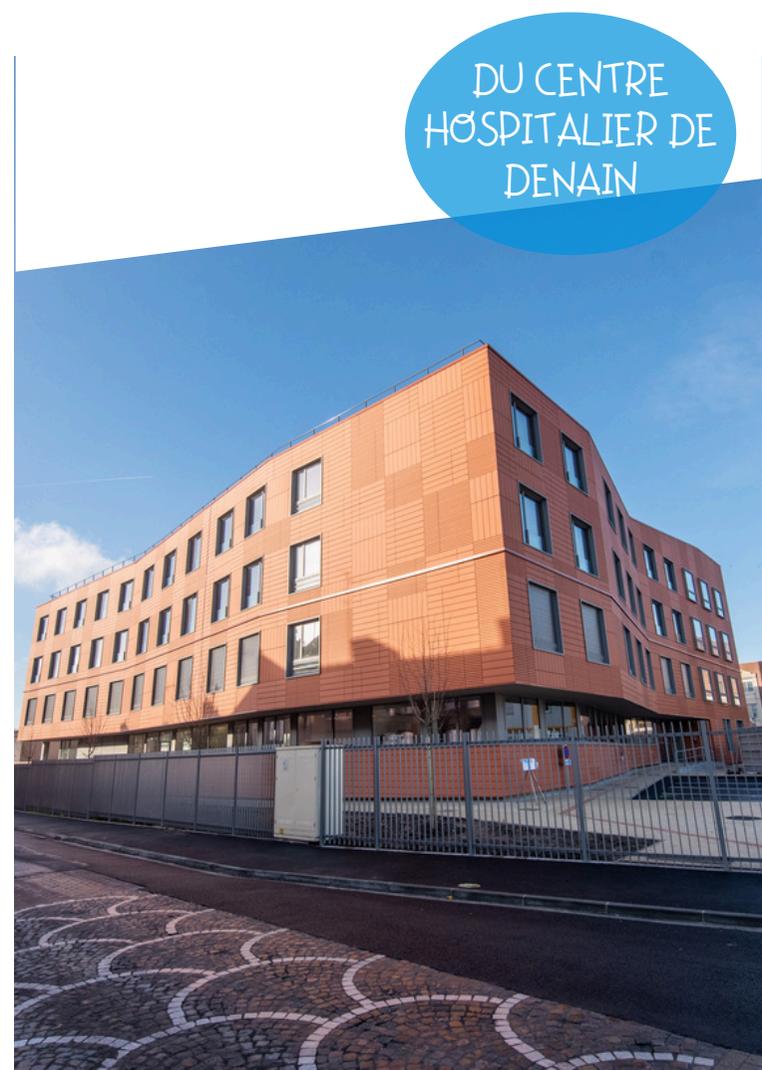


## La Permanence d'Accès aux Soins et de Santé

DU CENTRE  
HOSPITALIER DE  
DENAIN



Centre Hospitalier de DENAIN  
25 bis rue Jean Jaurès 59220 DENAIN  
[www.ch-denain.fr](http://www.ch-denain.fr)





## Quelle prise en charge ?

L'**équipe soignante** est présente pendant la réalisation des soins.

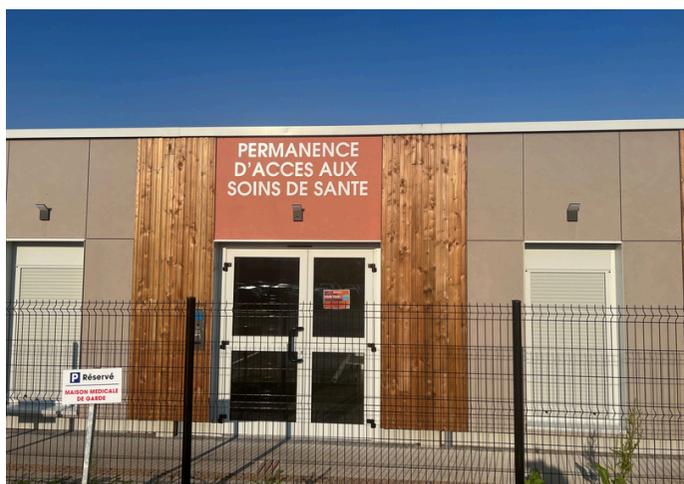
Elle vous écoute, vous conseille et vous accompagne tout au long de votre parcours de santé.

Vous rencontrez l'**assistante sociale** qui évalue votre situation, étudie vos droits pour vous permettre d'accéder à une couverture sociale. Elle vous accompagne dans les démarches, vous oriente en lien avec les partenaires extérieurs si nécessaire.

L'assistante sociale de la PASS, est à votre écoute au **03.27.24.36.44** et peut vous recevoir sur rendez-vous.

## La composition de l'équipe

- Un médecin
- Une assistante sociale
- Un référent soignant



## Qu'est ce que la PASS ?



La Permanence d'Accès aux Soins et de Santé est destinée à accueillir, orienter et accompagner toute personne en situation de précarité.

Vous souhaitez :

- ✓ Une couverture sociale,
- ✓ Une consultation médicale,

l'équipe de la PASS peut vous aider à faire le point sur votre situation sanitaire et sociale.

## Qui est concerné ?



Vous n'avez :

- Pas de couverture sociale ou une couverture sociale partielle,
- Vous avez besoin d'être accompagnées dans votre parcours de soins.

En venant au Centre Hospitalier de Denain, vous serez accueilli par un agent d'accueil qui au vu de votre situation vous orientera vers les autres professionnels de la PASS.